





*Chers Montagnards et Landelins,*

*Depuis de longs mois, les semaines s'écoulent et se ressemblent regrettablement.*

*À l'heure où je vous rédige ces quelques lignes, nous vivons encore toutes et tous au rythme imposé par cette crise sanitaire de la COVID-19. Un rythme en dents de scie, tantôt lassant, tantôt teinté d'espoir.*

*Nous sommes tous impactés, à notre niveau, par cette crise aux innombrables dommages collatéraux. Je pense tout particulièrement à ceux frappés par la perte ou le combat pour la vie d'un être cher. Tout comme je pense à ceux dont l'activité est (ou a été) suspendue et qui se battent courageusement en se réinventant pour garder la tête hors de l'eau.*

*Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour les efforts déployés et la résilience dont vous faites preuve. J'adresse également mes remerciements au personnel du Service Public Local dont l'adaptabilité a permis le maintien d'un service aux citoyens de qualité dans ces circonstances inédites.*

*Sans oublier nos essentiels, tous les corps de métiers de première ligne sans qui rien ne serait possible, merci !*

*C'est dans une atmosphère singulière que nous clôturerons, dans quelques jours, le chapitre de cette année 2020 qui marquera sans doute l'histoire et les mémoires.*

*Le Collège communal, le Centre Public d'Action Sociale, les Conseils, les membres du personnel communal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !*

*Que 2021 nous permette d'écrire de nouvelles pages plus lumineuses et nous porte vers un futur serein ! Je vous souhaite une année plus douce, plus chaleureuse et surtout une santé de fer ! Prenez soin de vous et de vos proches.*

*Votre bourgmestre, Marie Hélène Knoops.*



## FONCTIONNEMENT DE VOS SERVICES COMMUNAUX ET SOCIAUX

L'hôtel de Ville est ouvert à la population. Cependant, afin d'éviter une trop grande affluence, pour votre santé et celle de nos agents, **nous vous invitons à contacter le service concerné avant d'envisager un déplacement**. Cela permettra d'évaluer si votre démarche peut s'effectuer à distance, sans déplacement physique (par mail, par les formulaires en ligne, par courrier ou par téléphone).

**Si votre présence physique est indispensable, nous vous invitons à prendre rendez-vous afin de permettre à nos agents de gérer au mieux le flux dans le bâtiment.**

**Nous vous rappelons qu'il est possible d'imprimer des documents officiels** via l'application « **Mon dossier** » ou d'en commander via notre **formulaire de demande en ligne** : <https://tinyurl.com/tqblg8p>.

**Si vous vous rendez à l'hôtel de ville, voici les consignes qui sont à respecter au sein du bâtiment :**

- porter un masque ou assimilé qui couvre le nez et la bouche ;
- se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition ;
- apporter son propre stylo ;
- éternuer ou tousser dans son coude ;
- respecter la distanciation sociale d'1m50 (des marquages au sol vous y aideront) ;
- attendre à l'extérieur du bâtiment dès que 6 personnes sont déjà présentes à l'intérieur du hall principal.

**Pour rappel, voici les coordonnées des services communaux :**

- service accueil : [info@montignyletilleul.be](mailto:info@montignyletilleul.be) ou 071/51.88.10 ;
- services finances : [finances@montignyletilleul.be](mailto:finances@montignyletilleul.be) ou 071/60.98.28 ;
- service population : [population@montignyletilleul.be](mailto:population@montignyletilleul.be) 071/60.98.35 ou 071/60.98.33 ;
- service état civil : [etatcivil@montignyletilleul.be](mailto:etatcivil@montignyletilleul.be) 071/60.98.37 ou 071/60.98.52 ;
- service urbanisme : [urbanisme@montignyletilleul.be](mailto:urbanisme@montignyletilleul.be) 071/60.98.38 ;
- service environnement : [environnement@montignyletilleul.be](mailto:environnement@montignyletilleul.be) ou 071/60.98.73 ;
- service travaux : [travaux@montignyletilleul.be](mailto:travaux@montignyletilleul.be) ou 071/51.88.10 ;
- service du personnel : [servicepersonnel@montignyletilleul.be](mailto:servicepersonnel@montignyletilleul.be) ou 071/60.98.24 ou 071/60.98.25 ;
- service enseignement : [serviceenseignement@montignyletilleul.be](mailto:serviceenseignement@montignyletilleul.be) ou 071/60.69.98.

**Et celles des services sociaux :**

- accueil général : [cpas@montignyletilleul.be](mailto:cpas@montignyletilleul.be) ou 071/51.04.15 ;
- services de proximité : [proximite@montignyletilleul.be](mailto:proximite@montignyletilleul.be) ou 071/60.69.83 ;
- service social : [servicesocial@montignyletilleul.be](mailto:servicesocial@montignyletilleul.be) ou 071/51.04.15 ;
- service IDESS : [idess@montignyletilleul.be](mailto:idess@montignyletilleul.be) ou 071/60.69.80.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

## OBTENEZ EN LIGNE DES CERTIFICATS DU REGISTRE NATIONAL ET ACCÉDEZ À VOS DONNÉES VIA « MON DOSSIER »

"**Mon DOSSIER**" est l'application en ligne du **Service Public Fédéral Intérieur** qui permet au citoyen de **consulter** son dossier personnel au **Registre national** et de **télécharger** en outre les **certificats** qui s'y rapportent.

L'application a été complètement RELOOKÉE et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées.

### COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Pour accéder à l'application Mon DOSSIER, vous devez préalablement installer un lecteur de carte (eID) avec le logiciel approprié : <https://eid.belgium.be/fr>

Vous pouvez ensuite accéder à Mon DOSSIER au moyen de votre eID et de votre code PIN sur le site <https://mondossier.rn.fgov.be/>. Votre code PIN vous est demandé afin de vérifier votre identité.

### CHANGEMENTS APPORTÉS :

- le contenu et le lay-out des certificats ont été modifiés afin de renforcer le caractère authentique du certificat ;
- la structure et la présentation de l'application ont également été revues afin d'en faciliter l'utilisation ;
- le nombre de certificats pouvant être obtenus via **Mon DOSSIER** est passé de cinq à dix :
  1. extrait des registres ;
  2. certificat de résidence principale ;
  3. certificat de résidence principale avec historique ;
  4. certificat de composition de ménage ;
  5. certificat de vie ;
  6. certificat de nationalité belge ;
  7. certificat d'un électeur belge ;
  8. certificat de cohabitation légale ;
  9. certificat de résidence en vue d'un mariage ;
  10. certificat du mode de sépulture et/ou rites.

En outre, le Registre national, via Mon DOSSIER, offre la possibilité au citoyen de communiquer sur base volontaire ses données de contact ou certaines d'entre elles : n° de GSM, de fax, adresse e-mail, etc.

Scannez le QR code pour découvrir l'application !







## FONCTIONNEMENT & INFOS PRATIQUES ACTUELS

Suite aux dernières décisions fédérales et provinciales, toutes nos activités sont annulées et ce jusqu'à nouvel avis.

Toutefois la bibliothèque reste ouverte aux heures habituelles, consultez l'horaire ici : <https://tinyurl.com/horaires-bibli>

Nous vous invitons à réserver vos livres avant votre visite et à venir seul ou accompagné d'un enfant.

### L'accès à la bibliothèque se fait suivant les normes établies :

- suivi du circuit fléché pour accéder à la bibliothèque, entrée par l'avant et sortie par l'arrière du bâtiment ;
- désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique lors de votre arrivée à la bibliothèque ;
- port du masque obligatoire pour les plus de 12 ans ;
- nombre de personnes limité dans les différents espaces ;
- temps de présence limité à 10-15 minutes ;
- respect de la distance d'1,5 mètre entre les personnes ;
- la salle bébés est uniquement accessible aux parents ;
- l'Espace Public Numérique (EPN) et la salle de lecture ne sont pas accessibles ;
- les toilettes sont inaccessibles ;
- la ludothèque n'est plus accessible au public mais vous pouvez encore emprunter des jeux. Faites votre demande au 071/51.12.31 ou [bibliotheque@montienvlletilleul.be](mailto:bibliotheque@montienvlletilleul.be). Si vous n'avez pas d'idée, nous pourrions vous proposer une sélection.
- le service «Prêt Inter» est quant à lui annulé jusqu'à nouvel avis.

Toutes ces mesures sont prises pour nous permettre d'assurer la continuité du service de prêt. Nous vous invitons toutefois à nous contacter avant votre venue pour vous assurer qu'il n'y ait pas de changement.

Pour plus d'infos : 071/51.12.31 ou [bibliotheque@montienvlletilleul.be](mailto:bibliotheque@montienvlletilleul.be)

### LA LISTE DES JEUX



### SÉLECTION LIVRES



### NEWSLETTER



## L'ÉQUIPE DE LA BIBLIO VOUS PRÉSENTE : UN JEU, UN LIVRE !



### COPENHAGEN

Voici un jeu coloré qui donne envie de voyager. Nous sommes à Copenhague, capitale du Danemark.

Les joueurs ont pour objectif de construire les nouvelles façades des maisons, comme celles que nous pouvons découvrir dans le nouveau port « Nyhavn » célèbre pour ses maisons colorées.

En échangeant des cartes, les joueurs récupèrent des tuiles "Façade", qu'ils vont ensuite placer pour bâtir leurs maisons. Des cartes de capacités spéciales peuvent être gagnées en se plaçant sur des cases spécifiques ou en réussissant à construire des étages entiers. La première sirène à atteindre 12 points remporte la partie. Un jeu avec des règles simples pour 2 à 4 joueurs à partir de 8 ans.

Consultez la liste des jeux disponibles dans votre ludothèque communale à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/jeux-ludo>

## LA LIBRAIRIE DE LA PLACE AUX HERBES D'ERIC DE KERDEL

« Les livres ont des grands bras qui s'ouvrent avec les pages. » Voilà un roman pour les amoureux des livres et de la littérature. Nathalie, enseignante, reprend une librairie et au fil des pages nous dresse le portrait de certains clients qu'elle aide à évoluer ou prendre leur envol grâce aux lectures qu'elle propose.

Chaque chapitre est construit sur une de ses rencontres et comment les mots au fil des pages peuvent être un meilleur remède que n'importe quel médicament ou thérapie.

On se laisse emporter par ces histoires, et on ferme le livre... en ayant envie d'en ouvrir plein d'autres.

Un bon roman « Feel good » qui pourrait très bien vous faire penser à vos bibliothécaires préférés !



## STAGES DE FIN D'ANNÉE DE PARADIS MÔME !

Pour les enfants de 2,5 à 12 ans

### Semaine du 21 au 24 décembre

#### La fabrique de Noël

Les lutins ont débarqué à Paradis Môme ! Rejoins-nous dans le monde enchanteur des féeries de Noël où la magie ravit les cœurs et les rêves t'enveloppent de bonheur.



fermé le 24/12 dès 16h (pas de garderie du soir le jeudi) et fermé le vendredi 25/12 !



### Semaine du 28 au 31 décembre

#### 4, 3, 2, 1... Bonne année !

Un nouveau départ pour une nouvelle année... Viens démarrer 2021 sur les chapeaux de roues ! C'est la fête à Paradis Môme et nous t'avons préparé un tas d'activités super amusantes.



fermé le 31/12 dès 16h (pas de garderie du soir le jeudi) et fermé le vendredi 01/01 !



**HORAIRE :** de 9h à 16h – accueil dès 7h30 jusque 18h. Inscription pour la semaine ou à la journée.  
**LIEU :** Paradis Môme, rue des Ecoles 1a – 6110 Montigny-le-Tilleul  
**INFOS :** <https://bit.ly/3m3Gamw> ou 071/60.98.58



EMAIL : [paradismome@montignyletilleul.be](mailto:paradismome@montignyletilleul.be)  
 Les stages d'hiver seront soumis au strict respect des mesures de santé publique.

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

SCANNEZ LE QR-CODE POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT.



SI VOUS ARRIVEZ SUR UNE PAGE QUI VOUS DEMANDE UN MOT DE PASSE, C'EST QUE LES STAGES SONT COMPLETS !

## CRÉATION D'UNE ÉCOTEAM COMMUNE À L'ADMINISTRATION ET AU CPAS !

La mise en place d'une ÉcoTeam répond à une action du PST (Plan Stratégique Transversal) afin de développer des actions éco-exemplaires au sein de l'Administration communale et du CPAS, et ce pour l'ensemble des services.

L'objectif de l'ÉcoTeam est d'impliquer le personnel dans l'identification des impacts environnementaux de l'entreprise et dans l'élaboration d'un plan d'action afin de réduire ceux-ci.

Cette collaboration en interne va permettre d'améliorer le rôle d'exemple de l'Administration communale, de réduire son empreinte écologique et de générer des économies de dépenses publiques.

### Comment fonctionne l'ÉcoTeam ?

Les membres de l'ÉcoTeam (une dizaine de personnes volontaires) sont porteurs de projets et de leur diffusion auprès du personnel. Chaque mois, l'ÉcoTeam, après s'être réunie, invitera le personnel à adopter un nouveau geste, pour les amener progressivement à modifier leurs comportements en faveur de l'environnement (impression recto-verso, tri sélectif, économie de l'eau, réduction des déchets, etc.).

Toutes les actions qui seront développées dans le cadre de l'ÉcoTeam viseront à ancrer de nouveaux comportements au sein des services. Certaines donneront des résultats à court terme, d'autres seront plus élaborées et prendront plus de temps pour révéler leurs effets.

L'ÉcoTeam sera installée et commencera son travail au début de l'année 2021.



Administration communale et CPAS de Montigny-le-Tilleul

## RÉVISION DE LA TAXE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ce 19 novembre, le conseil communal a approuvé les nouveaux montants de la taxe sur les déchets ménagers. Ceux-ci ont dû être légèrement augmentés pour se conformer à la réglementation wallonne qui impose aux communes de répercuter le « Coût-vérité » de la gestion des déchets aux bénéficiaires. Il s'agit de la première augmentation depuis la mise en place des containers à puce en 2014.

Des projections (recettes/dépenses) pour 2021 s'annoncent également à la hausse en raison de la crise du Covid-19. En effet, l'intercommunale de gestion intégrée des déchets Tibi a déjà constaté diverses augmentations de la quantité des déchets pour la période de mars à juin : +5% de déchets résiduels, + 17% de déchets organiques, +10% de PMC et +12% pour les verres.

### Votre taxe "déchets" englobe :

- les frais de fonctionnement des recyparcs (infrastructures, personnel, transport et traitement des matières) ;
- l'organisation des collectes en porte-à-porte (charroi, personnel, taxe kilométrique) ;
- le traitement des déchets (biométhanisation et incinération) ;
- la prévention et la sensibilisation de la réduction et du tri des déchets ;
- la collecte à domicile des objets et encombrants par la Ressourcerie du Val de Sambre (service mis en œuvre en janvier 2017).

Cette taxe comprend une partie forfaitaire et une partie variable relative au service complémentaire tarifé selon une règle proportionnelle.

La partie forfaitaire sera augmentée d'1,25€ par mois/ménage. Soit une augmentation annuelle de 15€ par ménage afin de couvrir 100% des dépenses. La partie variable, quant à elle, reste inchangée.

	Montants actuels (depuis 2014)	Nouveaux montants
Ménages d'une personne	80	95
Ménages de 2 personnes	120	135
Ménages de 3 personnes	140	155
Ménages de 4 personnes et +	160	175
ILA et bénéficiaires du revenus d'intégration	30	35 (+5euros)

Montigny-le-Tilleul se positionne en faveur d'une tendance « zéro déchet » depuis quelques temps et ne cesse de renforcer ses initiatives en la matière. Outre la création d'un salon entièrement dédié à l'écologie, diverses initiatives sont proposées aux habitants. Cette tendance sera renforcée en 2021, nous reviendrons vers vous rapidement pour vous faire part des nouveaux projets.

Nous tenons d'ailleurs à souligner que c'est grâce au comportement collectif de nos citoyens (qui se classent en 3e position des meilleurs élèves en matière de déchets et de tri selon Tibi) que la taxe n'a pas dû être revue à la hausse ces six dernières années !  
Merci à vous !

## UN CADEAU DE NAISSANCE VERSION "BABY BAG" !

La distribution d'un "Baby bag" en guise de **cadeau de naissance** : une initiative de l'**échevinat de l'écologie** en collaboration avec la **bibliothèque communale**.

### Une trentaine de parents dont l'enfant est né en 2020 ont reçu un sac en tissu contenant :

- un livre orienté pour les bébés ;
- des folders sur l'importance et l'avantage de la lecture chez les nouveaux-nés ;
- un bon pour un arbre de naissance (dont la distribution aura lieu lorsque les conditions le permettront) ;
- un bon d'achat dans un commerce local de vêtements ;
- un kit de pailles réutilisables ;
- une recette 0 déchet de la part des "Colibris Dé-gourdis" pour réaliser un lait anti-moustique pour bébé.



D'autres projets de sensibilisation à l'écologie et au zéro déchet sont en cours et verront le jour tout prochainement.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la **distribution d'un kit de quatre pailles en inox réutilisables**. L'accessoire utile et indispensable qui permet à tous les citoyens de bannir les pailles en plastique dont le désastre écologique qu'elles représentent n'est plus à démontrer.

Un projet qui concernera à nouveau les jeunes parents devrait également voir le jour. Il s'agira cette fois d'un kit d'initiation à l'utilisation de langes réutilisables !

**Ces deux projets sont menés en étroite collaboration avec l'Intercommunale de gestion intégrée des déchets Tibi.**



TIBI NOUS INFORME DE CHANGEMENTS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER

LA FRÉQUENCE DES COLLECTES SÉLECTIVES CHANGE EN 2021 !

Soyez attentifs ! Ne vous fiez plus à votre réflexe de sortir vos déchets sélectifs à jours fixes, une fois par mois. La fréquence de ramassage augmente dès le premier janvier !

PMC - SACS BLEUS

LE RAMASSAGE AURA LIEU TOUTES LES 2 SEMAINES

ILS NE SERONT PLUS ACCEPTÉS DANS LES RECYPARCS !

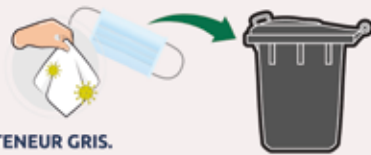


VERRES/PAPIERS/CARTONS

LE RAMASSAGE AURA LIEU TOUTES LES 4 SEMAINES



LES MASQUES JETABLES ET LES MOUCHOIRS EN PAPIER SONT INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS !



VEILLEZ À LES JETER EXCLUSIVEMENT DANS VOTRE CONTENEUR GRIS.

N'hésitez pas à visiter [www.tibi.be](http://www.tibi.be) pour plus d'informations.

Dates des collectes sélectives Verres-Papiers-PMC - 1er semestre 2021

JANVIER	01	FÉVRIER	02	MARS	03
V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
20	6-20	17	3-17	17	3-17 31
AVRIL	05	MAI	04	JUIN	06
V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
14	14-28	12	12-26	09	09-23

V/P = VERRES / PAPIERS / CARTONS



PMC = BOUTEILLES ET FLAONS EN PLASTIQUE / EMBALLAGES MÉTALLIQUES / CARTONS À BOISSONS



LES LANGES, DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES?

ZÉRO PLASTIQUE DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



JETEZ-LES UNIQUEMENT DANS LE CONTENEUR GRIS DES DÉCHETS RÉSIDUELS.

[www.tibi.be](http://www.tibi.be)  
0800 94 234



DES OUTILS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR NE MANQUER AUCUNE COLLECTE !

La distribution des exemplaires papier du **calendrier TIBI** est actuellement postposée et dépendra des décisions du Gouvernement belge.

En attendant, la **version numérique** est désormais **disponible en ligne**. Vous y découvrirez les 12 missions de la Famille Zéro Déchet, dont l'objectif est de réduire fortement leur production de déchets cette année.



À l'heure où la majorité d'entre nous possède un smartphone, quoi de plus pratique qu'une application pour être alerté du jour de sortie des déchets ?

**Recycle!** est une initiative conjointe de Bebat, Fost Plus et Recupel, avec la collaboration des intercommunales de gestion des déchets.

APP STORE



SCANNEZ LE QR CODE POUR TÉLÉCHARGER L'APPLICATION GRATUITEMENT !

GOOGLE STORE



## RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE : LES FEUX D'ARTIFICE NE SONT PLUS AUTORISÉS !

Le règlement général de police a été revu en octobre dernier. L'une des modifications concerne les tirs d'armes et de pièces d'artifice.

### Voici l'article en question :

"**Article 59** – Sans préjudice d'autres dispositions en vigueur en la matière, il est défendu, sauf autorisation préalable et écrite du Bourgmestre sollicitée par écrit 30 jours calendrier avant l'événement, de tirer des feux de joie, des feux d'artifice, des coups de fusil, de revolver et d'autres armes à feu ou de se servir d'autres engins dangereux pour soi-même ou pour autrui, tels que fusils et pistolets à air comprimé, sarbacanes, frondes ou armes de jet et de faire éclater des pétards et autres pièces d'artifice.

L'interdiction précitée ne vise pas les exercices de tir organisés dans les stands autorisés ou loges foraines, soumis aux dispositions relatives à la protection du travail et de l'environnement ou à des règlements particuliers, ni l'usage d'une arme de service par un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions."

Envie d'en savoir plus ? Scannez le QR code pour consulter le règlement général de police !



## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

L'intercommunale TIBI procédera à la collecte des sapins **LE SAMEDI 16 JANVIER 2021** dès 6h du matin.

Sortez votre sapin la veille au soir (après 18h ou avant 6h). Veillez à le déposer de manière visible, accessible et sans gêner la circulation.

Les sapins collectés seront broyés et mélangés à d'autres déchets verts pour produire du compost. Pour permettre cette valorisation, nous vous prions bien évidemment de veiller à ne présenter que des sapins naturels avec ou sans racines et à enlever la terre, le socle ainsi que toutes les décorations (guirlandes, boules, neige artificielle, etc.).

Si vous désirez vous débarrasser de votre sapin avant ou après la date de collecte en porte à porte, vous pouvez le déposer dans un recyparc.

Plus d'infos : 071/609.873 ou [environnement@montignyletilleul.be](mailto:environnement@montignyletilleul.be)

## LES SERVICES DE PROXIMITÉ DU CPAS PEUVENT VOUS AIDER !



La crise sanitaire met la population à rude épreuve et son impact peut être sévère pour les plus fragiles d'entre nous, notamment les personnes âgées qui ne peuvent bénéficier du soutien psychosocial habituel puisque limité en raison de la distanciation sociale et du confinement qui perturbent les relations familiales.

Nous vous rappelons que **les services de proximité du CPAS répondent aux besoins essentiels de nos aînés et les aident quotidiennement** à surmonter les difficultés ponctuelles ou structurelles occasionnées par la crise.

Ainsi les services de proximité peuvent vous proposer des **repas livrés à domicile, un transport via son Montybus ou une aide à votre domicile** pour l'accomplissement de certains actes de la vie quotidienne. Ils contribuent ainsi à votre équilibre psychosocial par le maintien du lien social, et vous garantissent une meilleure qualité de vie.

Par ailleurs, le **service IDESS** du CPAS peut également vous tirer d'embarras pour des **petits travaux d'entretien** au domicile ou des **travaux de jardinage**.

**Pour rappel, voici les coordonnées des services sociaux du CPAS :**

- accueil général : [cpas@montignyletilleul.be](mailto:cpas@montignyletilleul.be) ou 071/51.04.15
- services de proximité – aide aux familles : [proximite@montignyletilleul.be](mailto:proximite@montignyletilleul.be) ou 071/60.69.83
- service IDESS : [idess@montignyletilleul.be](mailto:idess@montignyletilleul.be) ou 071/60.69.80.
- service social : [servicesocial@montignyletilleul.be](mailto:servicesocial@montignyletilleul.be) ou 071/51.04.15

La communication est un levier indispensable pour le soutien psychosocial. Lors d'une crise telle que celle du Covid-19, il est normal de se sentir stressé, désorienté, angoissé, abattu ou en colère. Il ne faut pas laisser vos émotions vous submerger.

### Besoin de parler ?

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des possibilités auxquelles vous pouvez faire appel :

- **Centre de télé-accueil** vous aide au numéro **107** (7 jours/7 - 24 heures sur 24) ;
- **Respect Seniors** vous aide au numéro **0800/30.330**. (Appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h.)



## L'ÉCHO DE L'OHVH : UN CLIP MUSICAL EN PRÉPARATION POUR NOËL !

Comme tout un chacun, les musiciens de l'OHVH ont dû « composer » avec le confinement. Du 6 mars au 30 juin nous avons suspendu nos activités. Ni souper concert, ni répétitions ... Rien !

Grâce à la bienveillance du Collège communal, nous avons repris nos répétitions le 5 juillet. Nous avons pu répéter dans la grande salle du Foyer culturel en respectant toutes les règles sanitaires. Notre projet est d'enregistrer le 3<sup>e</sup> CD de l'OHVH.

Malheureusement, depuis le 23 octobre nous sommes à nouveau à l'arrêt. Et rien ne laisse présager un "déconfinement" avant la fin du mois de janvier, au mieux. Nous allons donc devoir patienter jusque-là avant d'espérer pouvoir reprendre nos activités musicales. C'est moche, c'est difficile... mais c'est comme ça.

[PAGE FACEBOOK DE L'OHVH](#)

Alors plutôt que de déprimer, nous avons décidé de refaire un p'tit clip musical en vue de la Noël. Ce sera l'occasion de nous activer sur le plan musical et de partager un peu de joie autour de nous ! Et ça, c'est essentiel. **Rendez-vous sur [la page Facebook de l'OHVH](#)** et sur le site [www.ohvh.be](http://www.ohvh.be) vers le 20 décembre. Un beau cadeau musical vous y sera offert.



Dans la foulée, nous lancerons une grande opération de crowdfunding pour récolter le budget nécessaire pour notre 3<sup>e</sup> CD. Nous prévoyons sa sortie ... pour la fête de la musique le 19 juin 2021. Nous en reparlerons. **Joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An.**

## SUIVEZ LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT SUR YOUTUBE

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les prochaines séances du Conseil communal se tiendront en visioconférence, et ce, jusqu'à nouvel avis.

À défaut de pouvoir accueillir physiquement les citoyens qui auraient souhaité y assister et conformément aux dispositions du décret wallon du 1<sup>er</sup> octobre 2020 (qui concerne la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux), la séance publique sera diffusée en direct (dès 19h30) sur la chaîne YouTube communale.

N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne afin d'être avertis lors du prochain direct : <https://tinyurl.com/youtube-mlt>



**PROCHAINES SÉANCES**

- jeudi 17 décembre 2020
- jeudi 21 janvier 2021
- jeudi 18 février 2021
- jeudi 18 mars 2021

SCANNEZ LE QR CODE POUR VOUS ABONNER À LA CHAÎNE



## DON D'ORGANES OU AUTRE MATÉRIEL CORPOREL HUMAIN

En Belgique, nous sommes tous donneurs potentiels. **Un seul donneur peut sauver jusqu'à 8 vies** avec ses organes voire une centaine avec le don de tout autre matériel corporel humain.

**Convaincu ? Enregistrez-vous de chez vous via le site [www.masanté.be](http://www.masanté.be) !**

Vous pouvez également faire enregistrer votre déclaration via le service population de votre commune (sur rendez-vous 071/609 853) ou via votre médecin traitant.

### Quelques explications : matériel corporel humain :

Vous pourrez désormais enregistrer les quatre décisions relatives au don de matériel corporel humain après le décès. À savoir :

- **don d'organes pour la transplantation** : prélever des organes chez un donneur après son décès. Les organes prélevés servent uniquement pour la transplantation chez des personnes qui les attendent ;
- **don de matériel corporel humain pour la transplantation** : prélever des tissus et cellules chez un donneur après son décès. Les tissus prélevés servent uniquement pour la transplantation chez des personnes qui les attendent ;
- **don de matériel corporel humain pour la fabrication de médicaments** : prélever du matériel corporel chez un donneur après son décès pour fabriquer des médicaments, par exemple pour des thérapies innovantes. Le matériel donné (organes, tissus, cellules et tout ce qui en est extrait) peut donc servir à fabriquer des médicaments ;
- **don de matériel corporel humain pour la recherche** : matériel corporel prélevé chez un donneur après son décès pour la recherche scientifique. Le matériel corporel donné (organes, tissus, cellules et tout ce qui en est extrait) sert à la recherche scientifique, sans application humaine. Cette recherche est souvent essentielle pour continuer à améliorer les soins. Elle permet entre autres d'approfondir les connaissances sur le corps humain ou sur certaines maladies.

Remarque : ce type de don est différent du don de corps à la science qui est géré par les facultés de médecine.

**Plus d'infos sur le don d'organes** : visitez le site [www.health.belgium.be](http://www.health.belgium.be)

**Plus d'infos sur le don de matériel corporel humain** : visitez le site [www.fagg.be](http://www.fagg.be)

### Vous avez une question au sujet de l'accessibilité ou de l'utilisation du service en ligne ?

Posez-la au **Centre de contact** en appelant au **02/511.51.51** ou en envoyant un e-mail à l'adresse [centredecontact@eranova.fgov.be](mailto:centredecontact@eranova.fgov.be).





# PROXIMITE MONTIGNY-LE-TILLEUL



**POLICE LOCALE**  
5338  
**GERMINALT**

Rue de Marchienne 1  
6110 Montigny-le-Tilleul  
☎ 071/56.07.72  
📠 071/51.98.39

**CANIVEZ Christian**

Inspecteur Principal COORDINATEUR

**EVRARD Dominique**  
**LARDINOIS Laurent**

Inspecteurs Apostilleurs

<b>FELON Didier</b>	<p><b>Inspecteur de quartier</b> Quartier : LANDELIES – CENTRE PLAGNE</p> <p>Rue Albert 1<sup>er</sup> Rue de Malfalaise Rue Blanc Caillou Rue Bois Delville Rue Bois du Hant Rue Bois des Sartis Rue du Chauffours Place des Combattants Place Communale Rue Cour du Château Rue de Cousolre Rue Marc Delhayé Place des Déportés Rue du Déversoir Rue des Douze Apôtres Hôtel du Déversoir Rue Vieille Sambre Rue Picard Rue de Mons</p>	<p>Rue Désiré Quenne Rue Darquennes Rue des Déportés Rue de la Plagne Bd de la Plagne Rue du Moulin Place Sortiaux Rue de la Place Rue de la Montagne du 1 au 81 Rue du Hameau Chemin du Halage Rue de la Falgeotte Rue de l'Espinette Rue de l'Ecluse Rue Franz Durieux Rue des Villas Rue Try des Gaux Rue des Mûliets</p>
	<p><b>Inspecteur de quartier</b> Quartier : EDEN PARC – GOZÉE</p> <p>Hôpital Vésale (site) Rue des Argentines Rue de la croix Rouge Rue des Mésanges Rue du Fer à Cheval Rue des Vignes Rue des Fougères Rue d'Aulne Rue des Bouleaux Rue des Jacynthes Rue des Acacias Rue des Bruyères</p>	<p>Rue Chêne Bonnet Rue du Grif Bry Rue des Fauvettes Place de France Rue des Rassignols Rue du Rond Point Rue de Gozée Rue des Pignons Rue des Ronces</p>

<b>DELFORGE Marie-Pierre</b>	<p><b>Inspecteur de quartier</b> Quartier : Malfalaise - Malfalim – CENTRE Marchienne</p> <p>Rue de la Liberté Rue du Tombois Rue de la Paix Rue Beaucoory Rue du Progrès Rue de la Résistance Rue Bois Frion Rue de la Sablière Rue Tournebus Rue des Couturelles Rue de la Malaquise Rue de Montéréale-Valcellina Rue Bois de Mer Rue Square du Tilleul Rue Henri Dunant</p>	<p>Rue des Pervenches Av des Anémones Av des Eglantines Rue de Vincennes Rue des Violettes Rue de Marchienne Rue de Mont sur Marchienne Rue Paul Pastur Rue Vandervelde Rue Estelle Chaudron Rue Genly Rue de Zone Cité Forte Taille Rue Jambe de Bois</p>
	<p><b>Inspecteur de quartier</b> Quartier : MARBAIX -CENTRE</p> <p>Rue de Marbaix Rue Léon Dubray Rue de la Briqueterie Avenue des Pommiers Rue des Ecoreuils Rue des Faisans Rue Wilmet Rue de l'Eglise Rue Major Housiau</p>	<p>Rue du Try Place du Try Rue du Grand Chemin Rue de Landelies Rue Chevelot Rue de la Couronne Rue de la Montagne à partir du 80 et 81 Rue des Ecoles</p>
	<p><b>Inspecteur de quartier</b> Quartier : VERT BOIS – PLEIN SUD</p> <p>Rue du Vert Bois Rue des Flanollés Rue du Val d'Heure Place Biarent Rue de Jamioulx Rue François Bovesse Rue des Rocailles Rue des Combattants Rue Bois Trélong Rue du Corby Rue du Faubourg St Lazarre</p>	<p>Sentier Bois Trélong Rue du Panorama Rue du Ruisseau Rue des Béguines Rue de bomerée Rue de la Station Rue Léon Sacré Rue Roger Desaise Rue Trieu Maillard Rue Cotteaux du Tilleul Rue du Faubourg</p>

**DELAVALLE Carmine**  
**MARIT Didier**

Agent de police-Accueil  
Employé administratif-Accueil







*Cette année, c'est en très petit comité et dans le respect des mesures sanitaires qu'ont eu lieu les cérémonies du 11 novembre.*



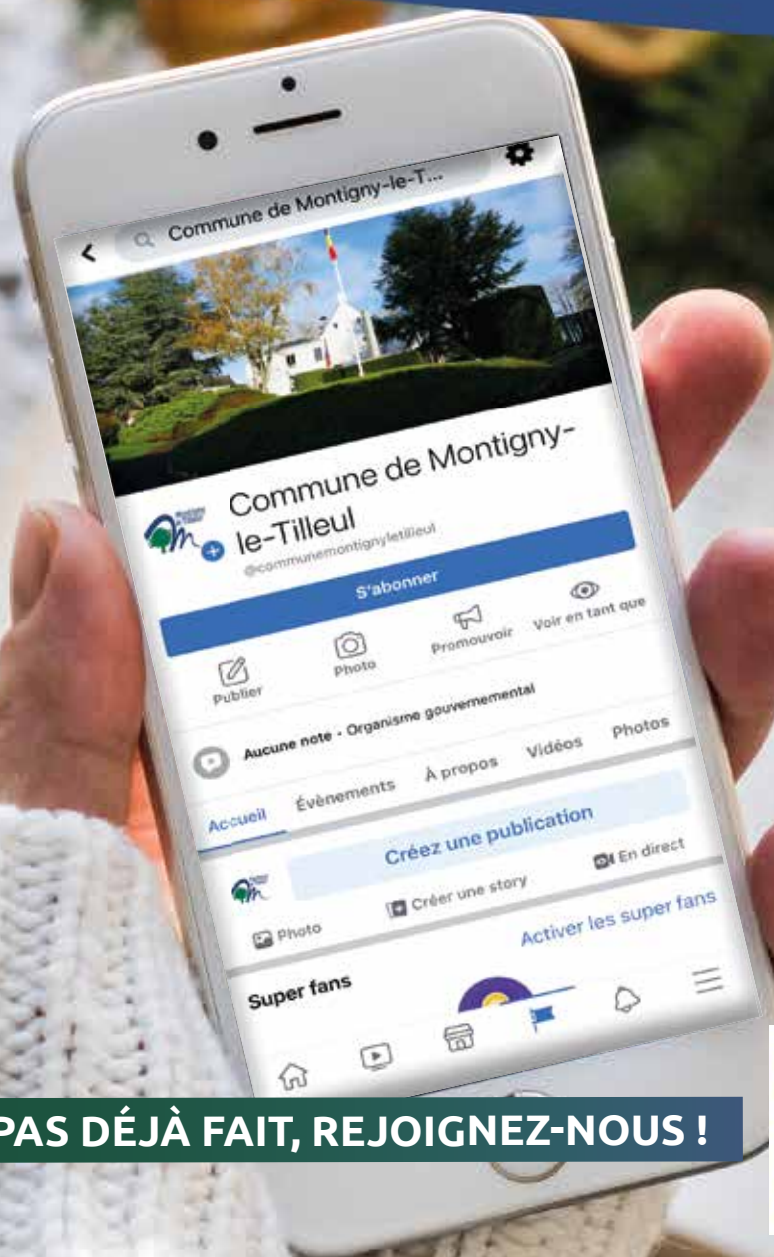
*Si vous souhaitez découvrir l'album photos complet, rendez-vous sur notre page facebook communale :*

*<https://tinyurl.com/facebook-mlt>*





L'actu  
communale  
à portée  
de mains !



NOTRE PAGE FACEBOOK A  
FÊTÉ SON 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE  
CE 4 DÉCEMBRE !

DÉJÀ PLUS DE 2000 ABONNÉS !  
MERCİ À VOUS !



SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT, REJOIGNEZ-NOUS !

